

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR
CANTON D'AUNEAU
COMMUNE DE YERMENONVILLE
2 rue de Gallardon -28130
Tél : 02 37 32 32 14
Courriel : mairie-yermenonville@wanadoo.fr
Site internet : www.yermenonville.fr



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du 25 février 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq février à 20 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, *sous la présidence de Monsieur Bernard MARTIN, Maire*

Présents : MM Martin, Delarue, Antongiorgi, Pivert, Bayon, Mmes Coudray, Loisel, M. Destouches, Mmes Chupin, Antongiorgi, M. Feller.

Absents excusés : Mme Chevallier (pouvoir à M. Feller), MM. Rousseau, Mabrouk.

Secrétaire de séance : Madame Loisel

Assistait également : Mme Limeul, secrétaire de mairie.

COMMERCE : signature du contrat de location-gérance.

Délibération n° 2020-08

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer la location-gérance du « Rafale » à la Sté FDD, représentée par Madame Flavie DUBOURG à compter du 04 mars 2020.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de la location-gérance du fonds de commerce.

Compte rendus des syndicats et des commissions.

- CC des Portes Euréliennes : Commission de la Voise
Monsieur Antongiorgi rappelle qu'il est de la responsabilité des propriétaires de retirer leurs arbres tombés dans la rivière.

Questions et affaires diverses

Aucune question diverse n'est abordée.

Séance levée à 22 h 00

**Le Maire,
Bernard MARTIN**

INFORMATIONS DIVERSES

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections des conseillers municipaux auront lieu le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour aura lieu, le cas échéant, le dimanche 22 mars 2020.

Le bureau de vote (salle du Conseil de la mairie) sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Suite à une erreur de numéro d'émargement de l'INSEE, de nouvelles cartes électorales remplacent celles précédemment délivrées. Elles seront déposées ces jours-ci dans vos boîtes aux lettres. En cas de non réception, elles seront à votre disposition au bureau de vote le jour du scrutin. Les anciennes cartes doivent être détruites.

SERVICE DE COLLECTE - RAMASSAGE DES BACS

Depuis le 1^{er} février 2020 les tournées ont été réadaptées et elles démarrent à 4h00. La collecte a lieu entre 4h00 et 18h30.

Nous rappelons que les bacs doivent être sortis la veille au soir sur le lieu de présentation.

BIBLIOTHÈQUE

Retrouvez-nous sur notre page Facebook « bibliothèque de Yermenonville » pour suivre les animations et les nouveautés qui nous arrivent tous les deux mois.

Horaires d'ouverture

Le mardi de 16h45 à 18 h 45

Le samedi de 10h30 à 12h30

« **L'Heure du conte** » a lieu le dernier samedi de chaque mois à 11h15 à la bibliothèque.